

LE CONTENEUR GRIS

LES ORDURES MÉNAGÈRES



EN
SAC
fermé

Les interdits



LES DÉCHÈTERIES

Encombrants, végétaux, gravats, pneus, électroménager, déchets toxiques, piles, ...

Pour vos déchets spéciaux ou volumineux, rendez-vous dans les déchèteries du territoire !



Mesdames, Messieurs,

Trier vos déchets recyclables devient plus simple ! À compter du 1^{er} juin 2016, vous pourrez déposer TOUS vos emballages sans exception dans les conteneurs.

Grâce au développement de nouveaux débouchés industriels et à l'adaptation du centre de tri Athanor, situé à la Tronche, tous les emballages sont désormais recyclables !

Les 44 communes de la CCMPCVV, ainsi que celles de certains territoires voisins en Isère, font partie des premières à participer au projet mené en partenariat avec Eco-Emballages. Le Sud Isère témoigne ainsi d'une volonté forte de développer son action en faveur de l'environnement.

Il faudra attendre plusieurs années avant que l'ensemble des communes françaises puissent recycler tous les emballages. C'est pourquoi, il se peut que vos proches qui habitent dans d'autres communes ne soient pas encore concernés. Ils le seront bientôt mais, en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes de tri diffèrent chez eux.

Et en pratique ?

Pour vous le tri devient plus simple !

1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le conteneur jaune !

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Déposez vos emballages en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.

4/ Continuez à trier et déposer vos papiers dans les conteneurs bleus et le verre dans les conteneurs verts.

Pour éviter les doutes, suivre ce guide du tri. Conservez-le !

Attention : ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

Comptant sur votre mobilisation, essentielle à la préservation des ressources naturelles, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Joël PONTIER,
Président

**Horaires, déchets acceptés, conditions d'accès :
CCMPCVV : 04.76.81.18.24**

MAINTENANT, VOUS POUVEZ TRIER TOUS LES EMBALLAGES

Guide du tri



Réalisation graphique : Grenoble-Alpes Métropole CCMPCVV - avril 2016 - Illustrations 3D : Bertrand Mayerberger - Crédits photos : Eco-Emballages et Grenoble-Alpes Métropole

 **ECO
EMBALLAGES**

Matheysine
Pays de Corps
 Vallées du Valbonnais
communes

LES CONTENEURS

TOUS LES EMBALLAGES

Nouveau

BIEN
VIDÉS,
non
lavés



TOUS LES POTS, BARQUETTES
ET FILMS EN PLASTIQUE



Petits cartons pliés

TOUS LES CARTONS ET LES BRIQUES
ALIMENTAIRES



TOUS LES EMBALLAGES
MÉTALLIQUES



TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES
EN PLASTIQUE



TOUS LES PAPIERS

EN
VRAC,
non
imbriqués



TOUS LES PAPIERS : journaux, magazines, revues, catalogues, annuaires, livres, enveloppes (avec et sans fenêtre), prospectus, publicités ...



LE CONTENEUR À VERRE

EN
VRAC,
sans
bouchon
ni couvercle

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



TOUS LES POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES

Le verre
se recycle
à 100% et
à l'infini

